Temple funèbre

du Maréchal de Villeroy

Digitized by the Internet Archive
in 2009

https://archive.org/details/descriptiondelap00rena

DESCRIPTION
DE LA
POMPE FUNEBRE,
DE MONSEIGNEUR LE MARECHAL
DUC DE VILLEROY,

Faite dans l'Egliſe de l'Aumône Générale & Hôpital Général de la Charité de Lyon, le 15. Septembre 1730.

PAR MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS.

Avec l'Oraiſon Funêbre, prononcée dans la même Egliſe, par le Pere RENAUD, Docteur de Sorbonne, Définiteur Général, de l'Ordre de S. Dominique.

Repreſentée en deux grandes Planches en Taille-douce.

A LYON,

DE L'IMPRIMERIE D'ANDRE' DEGOIN, ruë de la Monnoye.

AVEC PERMISSION.

A MONSIEUR

PERRICHON, Chevalier de l'Ordre du Roy, Prevôt des Marchands, et Commandant de la Ville de Lyon.

Monsieur,

Nous vous présentons la Description de la Pompe Funêbre, qui a été faite dans l'Egliſe de l'Hôpital Général de la Charité, pour feu Monſeigneur le Maréchal Duc de Villeroy.

Les Pauvres de cette Maiſon, comblés de biens par la protection de cet illuſtre Seigneur, viennent de mêler leurs larmes à leurs prieres dans cette triſte Ceremonie, qui doit être regardée comme un monument de leur pieté, de leur douleur & de leur amour pour un Gouverneur ſi attentif à leurs beſoins.

Diſpenſateurs de leur patrimoine, interprêtes de leurs ſentimens, nous avons crû devoir rendre publique cette Pompe Funêbre, pour en perpetuer la mémoire & donner des preuves éclatantes de leur reconnoiſſance.

Dans ce deſſein, MONSIEUR, nous ne pouvions nous adreſſer qu'à vous. Ce grand Homme vous a toûjours honoré de ſa confiance la plus intime. Souvent il vous a ouvert ſon cœur pour vous découvrir & ſon amour pour

nos Citoyens, & ſon ardente charité pour les Indigens & pour les Malheureux.

Animé par des ſentimens ſi nobles & ſi Chrétiens, vous avez formé ſous ſes yeux & ſous ſes auſpices, le projet du rétabliſſement de nôtre Hôpital, dont les fonds & les reſſources paroiſſoient épuiſées. Vous avez trouvé les moyens de le ſoutenir & de le relever par des ſecours auſſi efficaces, que néceſſaires.

Voilà, MONSIEUR, où nous devrions nous borner, ſi nous ne voulions que remplir les devoirs de nôtre Adminiſtration, mais pouvons-nous nous empêcher de vous conſiderer comme revêtu de tout le pouvoir & de tous les honneurs auxquels un Citoyen puiſſe parvenir dans ſa Patrie, & de reconnoitre avec le Public, que vous ne vous ſervez de vôtre

autorité, que pour faire du bien, que pour rendre la juſtice & pour maintenir la tranquilité & l'abondance dans cette grande Ville. Ce ſont là les fruits de vôtre judicieuſe activité, de la ſupériorité de vôtre genie, & les juſtes motifs des ſentimens d'eſtime & de reſpect avec leſquels nous ſommes,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſants ſerviteurs, les RECTEURS & ADMINISTRATEURS de l'Aumône Générale & Hôpital Général de la Charité de Lyon.

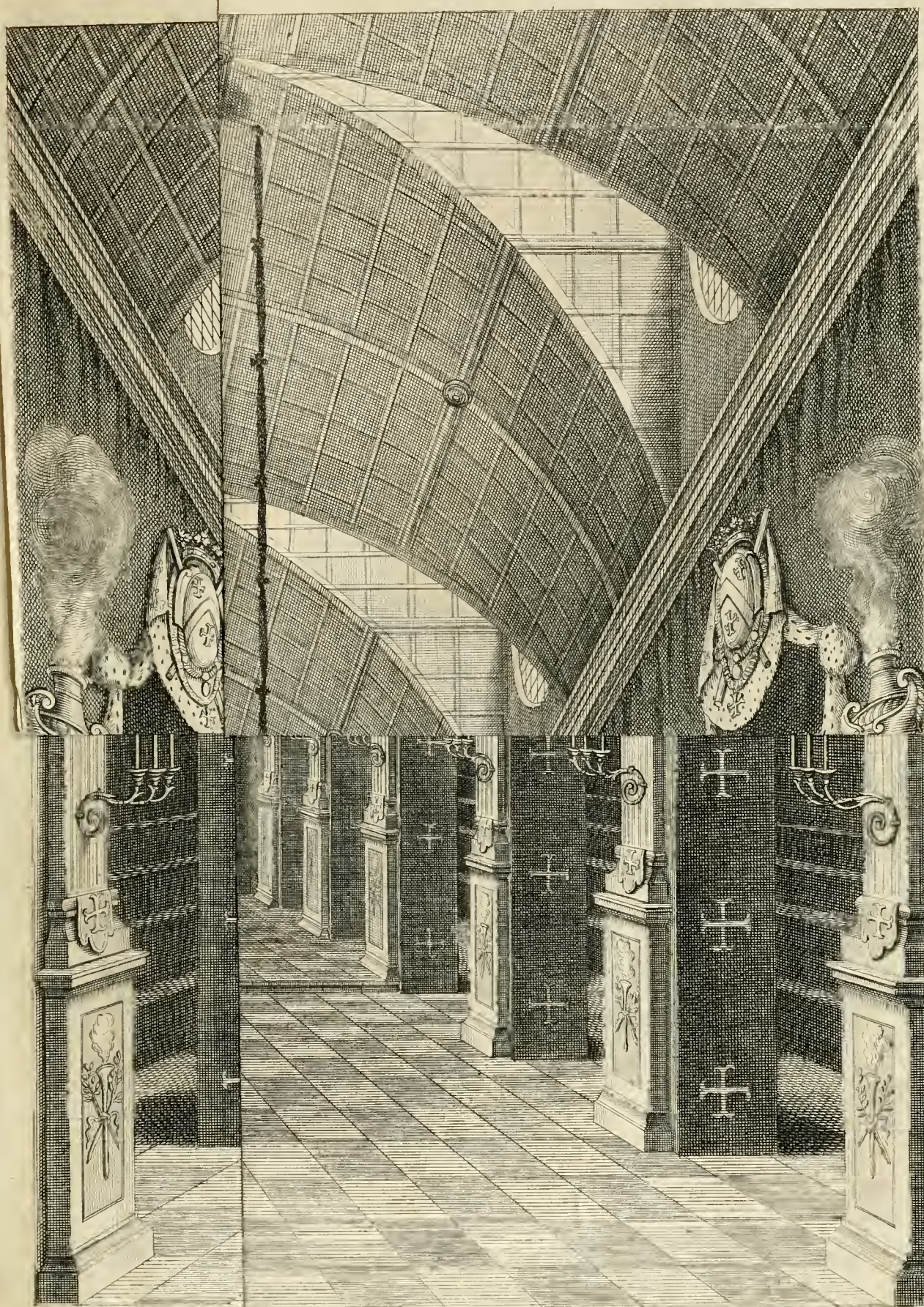

De Gerando fil. inv. *Daudet Sculp. Lugd. 1731.*

DÉCORATION DU MARÉCHAL DUC DE VILLEROY,

n, le 15. Septembre, 1730.

De Gerando fil. inv. *Daudet Sculp. Lugd. 1731.*

DÉCORATION FUNEBRE POUR LE SERVICE DE M. LE MARÉCHAL DUC DE VILLEROY,

célebré dans l'Eglise de l'Hopital de la Charité de Lyon, le 15. Septembre, 1730.

Face du côte de l'entrée

MAUSOLÉE Pour la cér émonie fu
l'Hopital de la Charité de Lyon, le 15. S

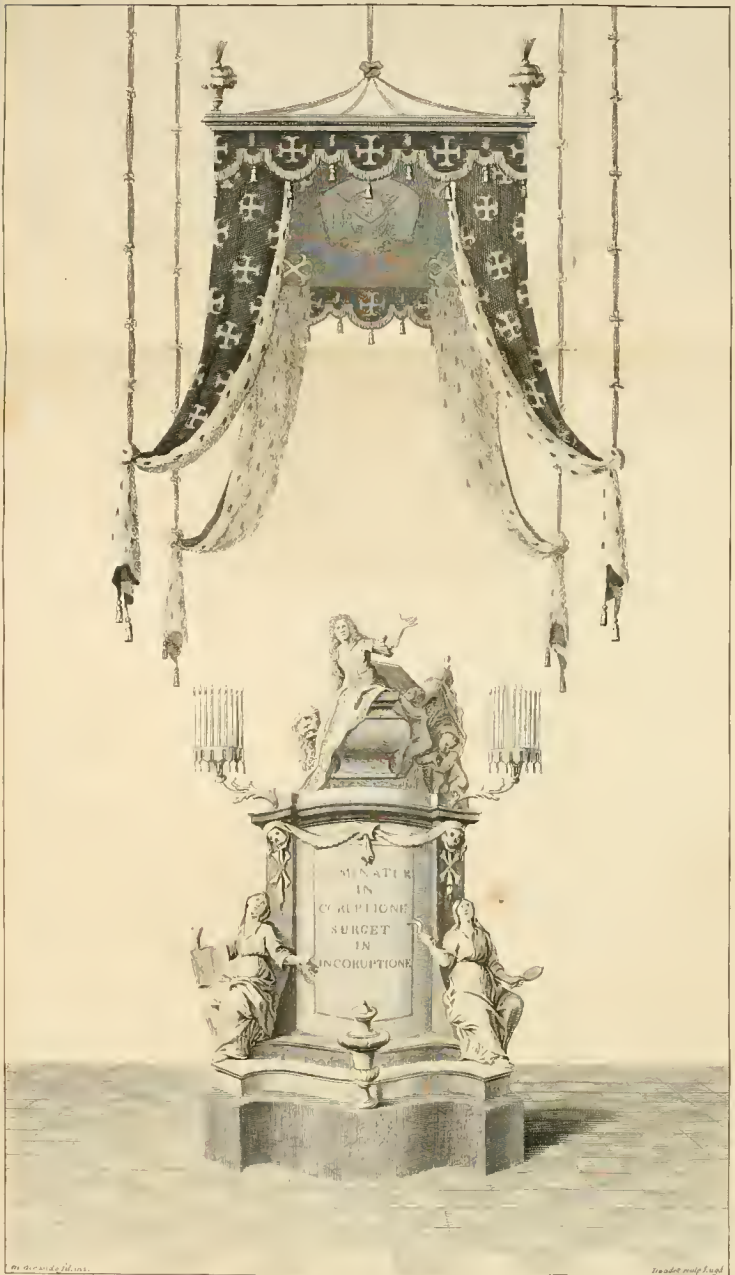

MAUSOLÉE Pour la cérémonie funebre de M^r le Maréchal Duc de Villeroy, dressé dans l'Eglise de l'Hopital de la Charité de Lyon, le 15 Septembre, 1730.

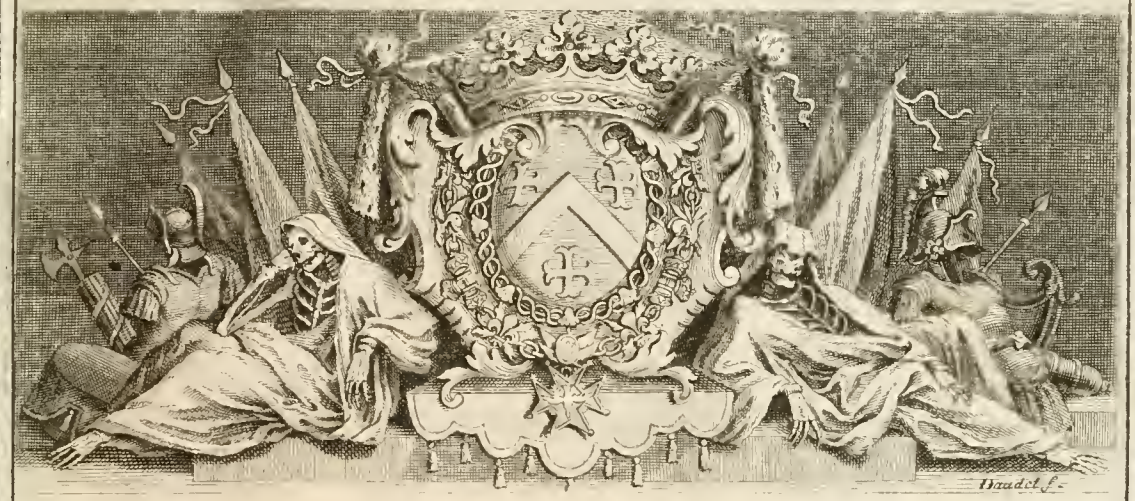

DESCRIPTION

DE LA

POMPE FUNEBRE.

TOUS les Citoyens ſçavent avec quelle affection & quel zèle, feu Monſeigneur le Maréchal de Villeroy a accordé ſa protection à l'Hôpital Général de la Charité de Lyon, ſoit en lui procurant des liberalités conſiderables de la part du Prince, ſoit en travaillant efficacement à obtenir la confirmation & l'augmentation des privileges de cette Maiſon.

Ainſi tous ceux qui ont des ſentimens nobles, tendres & élevés, ne pourront pas être ſurpris des marques éclatantes de reconnoiſſance, que Meſſieurs les Adminiſtrateurs ont voulu donner à ſa mort ; & cela avec d'autant plus de raiſon, que cet illuſtre Gouverneur n'a pû prouver d'une maniere plus ſenſible, ſon ſincere attachement à la Patrie, qu'en ſoutenant & relevant une Maiſon qui eſt l'infaillible reſſource d'une partie des Citoyens.

C'eſt pourquoy ils ſe ſont attachés à employer dans cette Décoration, un ſujet qui pût immortaliſer dans l'eſprit de tous leurs

Compatriotes, & ſes bienfaits & leur reconnoiſſance, ſe reſtregnant néantmoins à ce ſeul endroit de ſa vie, & laiſſant aux autres le ſoin de célébrer ſes vertus civiles & militaires.

C'eſt là le ſeul motif qui a déterminé à cette Pompe Funêbre dont voicy la Deſcription.

Décoration de l'entrée de l'Egliſe.

LA Façade eſt toute tenduë de deüil & chargée d'Armoiries, chiffres & croix ancrées de la Maiſon de Villeroy. Sur la porte, on voit un grand cartouche avec cette inſcription :

A LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU,

ET A LA MEMOIRE
DE TRES-HAUT ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR
FRANÇOIS DE NEUFVILLE DUC DE VILLEROY,
PAIR ET DOYEN DES MARECHAUX DE FRANCE,
CHEVALIER DES ODRES DU ROY, GENERAL DE SES ARME'ES, MINISTRE D'ETAT, CHEF DU CONSEIL ROYAL DES FINANCES, GOUVERNEUR DE LA VILLE DE LYON, PROVINCES DE LYONNOIS, FOREST ET BEAUJOLLOIS, ET GOUVERNEUR DE LA PERSONNE DU ROY PENDANT SA MINORITE'.

LES ADMINISTRATEURS DE CET HÔPITAL ONT CONSACRE' CETTE POMPE FUNEBRE, COMME UN MONUMENT DE LEUR RECONNOISSANCE POUR LES GRANDS & SIGNALE'S BIENFAITS DONT IL A COMBLE' CETTE MAISON.

LA MÉMOIRE DU JUSTE SERA ÉTERNELLE.

Décoration de l'Egliſe.

LA Nef eſt décorée par un Ordre d'Architecture Ionique de vingt-quatre pieds de hauteur, dont les pilaſtres ſont d'un lez de velours noir ; les cannelures & liſtels formés par de larges galons d'argent, leurs baſes réhauſſées d'or. On voit ſortir du deſſous du liſtel qui eſt au bas du pilaſtre, un tapis tombant ſur

la baſe, rehauſſé de même, & chargé d'une croix ancree d'or, & de deux larmes d'argent. Les pié-d'eſtaux ſont réhauſſés d'argent, & dans leurs dez ſont peintes deux torches fumantes entrelacées de branches de cyprès; au milieu du chapiteau des pilaſtres, il y a des têtes de mort couvertes en partie de linges, réhauſſées d'argent & à leurs angles, des volutes de cet Ordre réhauſſées d'or.

Entre-deux pilaſtres, ſont des arcades ſurbaiſſées, tendues de deüil. Les archivoltes en ſont formées par des galons d'argent. Dans le vuide de ces arcades, on voit des feſtons pendants de mouſſeline; leurs tableaux & pié-droits ſont parſemés de croix d'or ancrées. A la clef des arcs eſt une tête de mort couronnée de lauriers & réhauſſée d'argent.

L'architrave & la corniche de cet Ordre ſont d'une toile d'argent, profilée & peinte, ſuivant ſes différentes moulures.

La friſe eſt tenduë d'un lez de velours noir, ſur lequel on lit ce paſſage du Pſalmiſte en lettres d'argent:

DISPERSIT, DEDIT PAUPERIBUS, JUSTITIA EJUS MANET IN SÆCULUM SÆCULI, CORNU EJUS EXALTABITUR IN GLORIA.

Audeſſus de cet entablement à plomb de chaque pilaſtre, ſont poſés de grands vaſes fumans, réhauſſés d'argent.

Les arcades du ſecond Ordre ſont formées par une tenture de drap noir bordée d'hermines. Audeſſus de ces arcades, ſont attachés de grands cartouches aux armes de la Maiſon de Villeroy.

Les bas côtés ſont garnis de quatre gradins, faiſant un Amphithéatre couvert de drap noir. Au fond ſont deux arcades à la Gothique, formées par des lez de drap noir; & à la clef, une tête de mort, couronnée de laurier, ſur des oſſemens en ſautoir entourés du Cordon bleu.

Les galleries audeſſus ſont pareillement tenduës de noir.

Sur la porte d'entrée, en dedans, on voit un grand tableau de neuf pieds de longueur ſur cinq de hauteur, où ſont peintes

les Armoiries du Maréchal avec deux Squelettes pour ſupports, tels, aſſis ſur des trophées d'armes.

Toute l'Egliſe eſt illuminée par de grandes bougies poſées ſur la corniche, à la diſtance de huit pouces les unes des autres, & au milieu de chaque pilaſtre, eſt attaché un bras à trois branches, décoré par diverſes feüilles d'eau argentées. A chaque branche, il y a un flambeau de cire blanche à quatre mêches.

LE MAUSOLE'E.

IL eſt compoſé d'un pié-d'eſtal poſé ſur un ſocle & ſur trois gradins. Sa baſe eſt de douze pieds de longueur, par neuf pieds de largeur. Ses deux petits côtés ſont de figure circulaire, & flanqués par quatre conſoles faiſant avant-corps ; au bas deſquelles ſont aſſiſes quatre figures de Vertus pleurantes : ſçavoir, la Religion, la Juſtice, la Prudence, & la Valeur, ayant toutes leurs attributs particuliers : elles ſont feintes en marbre blanc.

Sur le haut des conſoles, ſont attachées des têtes de mort bronzées, entourées de linges, formant divers feſtons, du bout deſquels pendent des oſſements auſſi bronzés. Ces têtes de mort paroiſſent ſupporter la corniche qui couronne ce pié-d'eſtal. Elle eſt ceintrée & fait retour ſur tous ces différens avant-corps. A chaque bout de ce pié-d'eſtal & ſur le milieu du prémier gradin, on voit une Urne à l'Antique, de figure ovale, feinte en marbre blanc.

Audeſſus de ce pié-d'eſtal, eſt un Tombeau porté ſur ſon ſocle. La Tombe paroit être enlevée par une figure repréſentant la Charité, entourée de petits enfans qui en ſont les attributs. On voit ſortir de ce Tombeau la figure du Maréchal de Villeroy, ſe dépoüillant d'un manteau Ducal & répondant à celle d'un Ange ſuſpendu à quelque diſtance, qui d'une main l'invite à quitter ce Monument, & de l'autre, lui indique la Gloire céleſte. Il y a au pié de ce Tombeau, un Lion gémiſſant, couvert en partie du manteau Ducal, & à l'un des bouts une Couronne de Duc & Pair avec deux batons de Maréchal de France ſupportés ſur un couſſin. Toutes ces figures & leurs attributs ſont bronzées.

Le pié-d'eſtal & le tombeau ſont feints alternativement en Marbre Portor & blanc veiné : ce qui forme un contraſte fort gracieux & convenable au ſujet. Sur le panneau circulaire qui eſt entre les deux conſoles du côté de l'entrée, eſt écrit ce paſſage de S. Paul aux Corinthiens :

MAJOR AUTEM HORUM EST CHARITAS.

Sur ſon oppoſé, vis-à-vis de l'Autel, on lit ces autres mots de la même Epître :

SEMINATUR IN CORRUPTIONE,
SURGET IN INCORRUPTIONE.

Sur les panneaux des côtés, ſont peintes les Armes de la Maiſon de Villeroy. La hauteur du Mauſolée eſt de dix-huit pieds depuis le pavé de l'Egliſe juſques audeſſus de la figure de M. le Maréchal. Il eſt couvert d'un Dais quarré-long, de velours noir chargé de croix encrées d'or, & de larmes d'argent. Les pentes ſont à feſtons, & bordées de franges d'argent. Aux quatre coins, pendent de grands rideaux de velours noir doublés d'hermines, retrouſſés & ſoutenus par des cordons d'argent au bout deſquels ſont de gros glands pendans, auſſi d'argent.

La Gloire céleſte eſt repréſentée par un Temple de figure ronde, placé audeſſus de l'Autel, ſupporté & entouré de nuages. Il eſt orné de colonnes d'Ordre compoſé, peintes en couleur de lapis. On voit dans les entrecolonnemens, les différens attributs de la Gloire. Le portique eſt couronné d'un fronton ; & dans la friſe de l'entablement, ſont écrits ces mots de l'Evangile :

MERCES COPIOSA IN COELIS.

Il eſt terminé par un Dome décoré de pilaſtres, feſtons & couronnes de palmes & de laurier. Sa hauteur eſt de vingt-ſix pieds juſqu'au deſſus du Dome, ſur dix-huit de largeur.

La Cérémonie ſe fit le quinziême Septembre mil ſept cent trente. Monſieur de Damas, Abbé de Savigny, Grand-Cuſtode de l'Egliſe & Comte de Lyon, y Officia en qualité de Préſi-

***

dent du Bureau de l'Aumône Générale, assisté du Clergé de cet Hôpital.

La Messe de *Requiem* de Gilles, fameux Musicien, y fut chantée à grand Chœur & Simphonie.

Le Reverend Pere Renaud, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur de Sorbonne, y prononça l'Oraison Funêbre.

Messieurs de la Ville y assisterent en corps avec un très-grand nombre de personnes de distinction.

ORAISON FUNEBRE

DE TRES-HAUT

ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR

FRANÇOIS DE NEUFVILLE,

DUC DE VILLEROY,

PAIR ET MARECHAL DE FRANCE.

PRONONCÉE A LYON DANS L'EGLISE
de la Charité, le 15. Septembre 1730.

Par le Pere RENAUD, Docteur de Sorbonne, Définiteur Général, de l'Ordre de Saint Dominique.

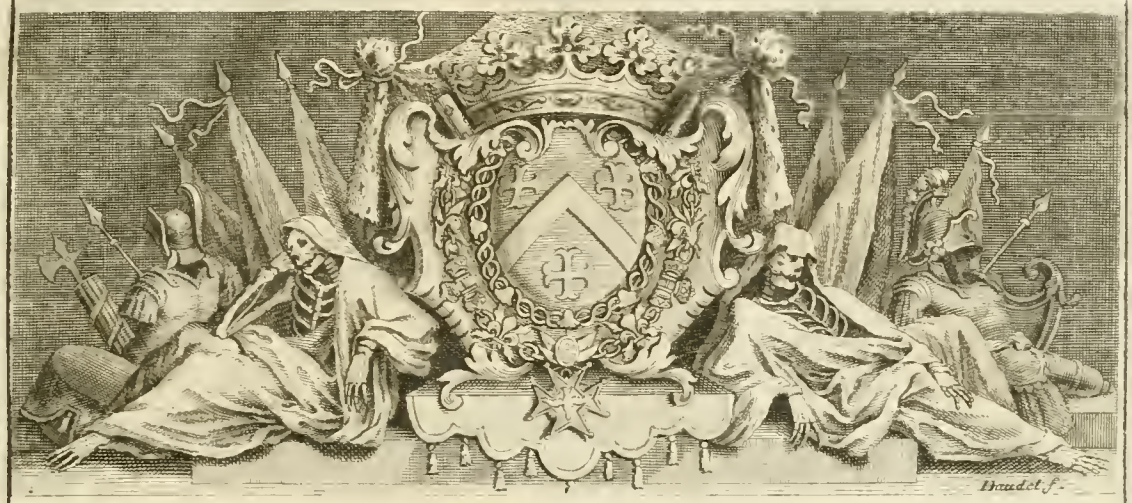

ORAISON FUNEBRE

DE TRES-HAUT

ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR

FRANÇOIS DE NEUFVILLE,

DUC DE VILLEROY,

PAIR ET MARECHAL DE FRANCE.

Rex.... exaltavit eum.... ſtatuit ei quæcumque habuit pretioſa, & fecit eum principem amicorum.

Le Roy l'éleva, il lui confia tout ce qu'il poſſedoit de plus précieux, & il le traita comme le prémier de ſes amis. *Au Liv.* 1. *des Maccabées, ch.* 11.

IL n'appartient qu'aux grands Princes de récompenſer dignement la vertu. Un Roy célèbre, dans l'Ancien Teſtament, n'oublie rien pour faire reverer celle d'un Héros de ſon tems, dans toute l'étenduë de ſa Domination ; il le prévient par ſes careſſes, il le comble d'honneurs & de biens, rien n'échappe à ſa generoſité, & il reléve le prix de ſes faveurs par la confiance & l'amitié dont il l'honore juſques aux derniers

ſoüpirs : *Rex exaltavit eum, ſtatuit ei quæcumque habuit pretioſa ; & fecit eum principem amicorum.*

Ce trait de l'Antiquité qui nous découvre tout ce que peut mériter la vertu ſur la terre, s'eſt renouvellé ſous nos yeux ; & quand je rappelle icy l'élévation de Jonathas, pourriez-vous, Meſſieurs, ne vous pas repreſenter celle de l'Homme reſpectable que nous pleurons ?

LOUIS LE GRAND s'appliqua à ne combler de biens que ceux dont les talens & les vertus meritérent ſes attentions. Le Maréchal de Villeroy fut toûjours à ſes yeux, ce Sujet fidelle, courageux, deſintereſſé, qu'il chérit par préference. Les honneurs, les dignitez que nous avons vû s'accumuler ſur ſa Perſonne, ſont autant de monumens ſenſibles de la juſtice, & du diſcernement d'un grand Roy, qui n'oublia rien pour l'élever, & le faire reſpecter dans ſes Etats. *Rex exaltavit eum.*

Peu content de l'avoir comme accablé ſous le poids des dignitez civiles & militaires, il lui confie encore l'unique & le plus cher objet de ſes eſpérances & de la félicité de ſon Peuple. C'eſt, Meſſieurs, ce tréſor rare, & le plus précieux qui fut jamais, qu'il dépoſe entre les mains de la ſageſſe & de la fidelité même, *ſtatuit ei quæcumque habuit pretioſa.*

A de tels honneurs, ſuccedérent des faveurs plus intéreſſantes pour un cœur noble & delicat. C'eſt le Prince lui-même qui cherche, pour ainſi dire, un azile dans le cœur de celui qui fit toûjours ſes plus cheres délices. *Et fecit eum principem amicorum.*

Qu'il eſt beau, qu'il eſt conſolant, de devenir l'objet de l'affection de ſon Roy, quand la ſageſſe & la vertu l'ont merité !

Ville fortunée ! c'eſt dans ton ſein que tu vis naître ce Pere de la Patrie, qui fit long-tems ta joye, tes eſpérances, tes reſſources, tes conſolations : & qui fait aujourd'huy tes amertumes, tes regrets, ton deüil & ta triſteſſe.

Pourrions-nous, Meſſieurs, nous refuſer à une juſte douleur, puiſque le triſte ſouvenir de la mort s'offre de toutes parts à nos yeux ; & qu'un deüil amer bien plus répandu dans le cœur que

ſur les vêtemens, nous a déja comme enſevelis dans la nuit la plus profonde ?

Que l'on appelle celles qui lamentent aux funerailles ; qu'elles ſe hâtent de remplir l'air de cris lugubres, que nos paupiéres, que nos yeux ſe changent en des ſources de pleurs, que la reconnoiſſance, que l'amour ſeul faſſe couler nos larmes. *Deducant oculi noſtri lacrymas, & palpebræ noſtræ defluant aquis.* [a]

Ce triſte & pompeux appareil nous annonce, que la mort toûjours impitoyable, ne reſpecte ni naiſſance, ni grandeur, ni fortune, ni courage, ni vertu. Villeroy en eſt donc devenu la victime ! Oüi, Meſſieurs, cet homme diſtingué par ſa naiſſance, célèbre par ſes tâlens, reſpectable par ſes vertus, grand par ſon courage & ſa fermeté dans les événemens ; cet Homme qui avoit vécu pour le bien de l'Etat, pour la conſolation des Peuples, pour la félicité de ces Provinces, Hélas ! nous ne le verrons plus. Je me trompe, Meſſieurs, la Religion nous apprend que l'homme juſte n'eſt tributaire de la corruption, que pour devenir immortel & incorruptible à jamais. *Seminatur in corruptione, ſurget in incorruptione.* [b]

Que cette douce eſperance donne donc icy quelque tréve à nos triſtes accents ; & ſi la mort d'un des plus grands Hommes de nôtre ſiecle, nous a vivement touché : que le récit de ſes vertus concoure du moins à nôtre conſolation. Il brilla dans l'art de la Guerre, il excella dans la ſcience de la Politique, il édifia dans la Religion : rien n'échappa, Meſſieurs, à vôtre illuſtre Gouverneur.

Il fut élevé dans ſon ſiécle, parce qu'il s'y montra en grand Capitaine, il fut comblé des faveurs les plus précieuſes, parce qu'il les mérita par l'élévation de ſon génie & par la ſageſſe de ſa politique, il poſſeda toute l'eſtime & l'affection du Prince, parce que ſa probité & ſa religion ne furent point ébranlées par les événements de la fortune ; en un mot, le grand Capitaine, le ſage Politique, le vrai Chrétien : c'eſt ſous cette idée naturelle que j'entreprens l'éloge, que je conſacre à la Mémoire de

(*a*) Jerem. 9. (*b*) Ep. 1. S.Paul. ad Cor. c. 15.

TRES-HAUT ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR, FRANÇOIS DE NEUFVILLE, DUC DE VILLEROY, PAIR ET MARECHAL DE FRANCE, Chevalier des Ordres du Roy, Miniſtre d'Etat, Gouverneur de la Perſonne du Roy pendant ſa Minorité, Chef du Conſeil Royal des Finances, Gouverneur de la Ville de Lyon, & des Provinces du Lyonnois, Foreſt & Beaujolois, Capitaine de la prémiere Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majeſté, & Généraliſſime de ſes Armées.

PREMIÉRE PARTIE.

LES Hommes illuſtres ne peuvent ſe former que ſur de grands modéles. Le déſir de plaire au Souverain, excita dans tous les tems l'émulation des Sujets les plus diſtinguez. Les ſiécles des Alexandres, & des Ceſars, n'ont paru feconds en grands événemens, que parce que les Grecs & les Romains du prémier ordre, s'éforçoient de ſuivre lès traces de leurs Maîtres.

Rien ne fait plus d'impreſſion ſur le Courtiſan que les exemples du Prince, quand la ſageſſe & le courage en forment la grandeur. Lorſqu'un cœur avide de gloire veut marcher ſur les traces du vrai Héros, il le recherche, il l'étudie, il en ambitionne les vertus, & il n'oublie rien pour apprendre de lui le ſecret de s'immortaliſer.

Ainſi ſe comporta le jeune Villeroy, que vit naître ce ſiécle fameux, où les hommes parfaits ſe formoient dans tous les états, à meſure que LOUIS donnoit à l'Univers des traits éclatans d'une grandeur qui jamais ne trouva de rivale. C'eſt ſous ce célèbre Potentat qu'eut le bonheur de vivre, de ſervir, de combattre & de commander, celui qui, par ſon courage & ſa prudence, en merita toutes les faveurs.

Villeroy connut dès ſes prémiéres années, que ce qui doit former le grand Homme, l'homme ſage & immortel, c'eſt une naiſſance illuſtre, un cœur magnanime, un eſprit ſupérieur.

Une naiſſance illuſtre, nous rend bien moins ſuſceptibles de

tout ce qu'on appelle ſentimens bas, & paſſions groſſieres. Un cœur magnanime nous met à l'abri de cette lâcheté, de ces foibleſſes que l'Ecriture a condamnées dans les Enfans des Patriarches, quand ils ont degeneré de la veru de leurs Péres. Un eſprit ſupérieur nous ſoûtient, & dans le calme de la proſpérité, & dans l'impétuoſité des événemens rigoureux.

Je ſçai qu'il s'eſt trouvé des hommes qui ſont parvenus à l'Héroïſme & à la ſolide grandeur, ſans être iſſus d'un ſang reſpectable. Alors la vertu ſupplée à la naiſſance. Les qualités de l'eſprit & du cœur n'en effacent l'obſcurité, que pour la revêtir d'un éclat d'autant plus ſurprenant, qu'il étoit plus ineſperé. Ainſi, Meſſieurs, quoiqu'on ait vû quelquefois ſortir le Héros d'une tige groſſiere & peu connuë; il eſt cependant vrai, que ſelon le cours ordinaire, un ſang noble eſt plus fecond en grands Hommes, en ſages Politiques, en vrais Chrétiens. C'eſt une de ces vérités de fait que nos Annales ont juſtifiée dans tous les tems.

Qu'on admire en Villeroy l'éclat de la Nobleſſe; qu'on faſſe le dénombrement des Titres, des Honneurs, des diſtinctions Civiles & Militaires, de cette ſucceſſion de grands Hommes dont le ſang coula dans ſes veines. Qu'on ſe rappelle ces traits de grandeur, de Majeſté, toutes ces graces dont la nature l'avoit favoriſé, & qui le firent chérir & reſpecter dès l'âge le plus tendre. Avec de tels avantages échape-t-on aiſément aux ſéductions de la mondanité?

Quand on eſt né dans le ſein des grandeurs & des plaiſirs, il eſt bien difficile de ſe garantir des écueils qui les accompagnent. Les délices d'une Cour brillante ſéduiſent preſque toûjours & l'eſprit & le cœur du Courtiſan! C'eſt dans ce ſéjour enchanteur que la jeuneſſe ſe livre avec impetuoſité à tout ce qui ſemble flatter & contenter des paſſions naiſſantes.

Ne craignez rien, Meſſieurs, pour Villeroy, il en connut tous les dangers, il les prevint, il les évita. Le Maréchal ſon Pére fut ſon prémier maiſtre, il luy inſpira de grands ſentiments, il n'oublia rien pour le rendre digne de l'affection du Monarque dont l'éducation luy avoit été confiée par Anne d'Autriche. C'eſt

ſur ce beau modéle qu'il forma l'éducation de ſon fils.

En effet, Meſſieurs, ce jeune Seigneur connoît déja que ſon prémier devoir eſt de travailler à acquerir cette immortalité qui n'eſt dûe qu'à la ſageſſe, *& propter hanc immortalitatem habebo.** Peu ébloüi des honneurs & des diſtinctions de ſes Ancêtres, il comprend que la naiſſance, quelque éclatante qu'elle ſoit, n'eſt qu'un foible ornement, ſi la vertu n'en releve le mérite. Que de grandes eſpérances ne donne-t-il pas dans un âge où le vrai & le ſolide paroiſſent preſque toûjours à des yeux ſans experience, ſur le même niveau que l'illuſion, & l'enchantement? Ses prémiéres années s'écoulent dans de nobles exercices. L'amour des belles Lettres, l'étude de la Politique, la ſcience de la Guerre, la fuite du vice, l'art de ſe taire, celui de s'humaniſer avec diſcernement, le deſir de la ſageſſe; c'eſt à ces objets que ſe fixe cet heureux naturel formé pour recevoir une impreſſion prématurée de tous les rares talens qui rendent les hommes reſpectables & chers à la poſterité.

Le deſir de s'élever par des routes d'honneur, qui fait la ſeule paſſion des Héros, devint bien-tôt celle du jeune Villeroy, & ne lui permit jamais de ſe montrer ſenſible à ces faux plaiſirs que condamne le Sage. A peine échappé aux amuſemens du prémier âge, il ſonge à conſerver la ſplendeur de ſon Sang par des alliances diſtinguées. C'eſt de l'illuſtre Maiſon de Coſſé, qu'il reçût une Epouſe auſſi reſpectable par ſes qualités perſonnelles, que par celles de ſes Ancêtres.

Ne penſez pas, Meſſieurs, que les prémieres douceurs d'une tendre union ſoient capables d'affoiblir ſon courage naiſſant. L'Hiſtoire nous a montré des Hommes celèbres, qui ont préferé ſans honte les oiſives délices d'un amour légitime, à la deffenſe des Etats, à la gloire de l'Héroïſme. La tendreſſe conjugale peut amollir la valeur la plus reconnuë; & le grand Homme ceſſe de l'être, quand il préfere le repos à cet honneur que l'on peut acquerir dans les combats & les victoires, lorſque le projet en eſt formé par la juſtice & executé par la ſageſſe.

* Sap. 8.

Quelque riante que fût la ſituation du Marquis de Villeroy, au milieu d'une Cour flateuſe, il n'enviſage qu'avec peine l'inaction où ſe trouvoit la France, par la Paix qu'avoient donné à l'Europe la puiſſance & la modération du Monarque François.

Ne blamez point, Meſſieurs, dans un jeune Seigneur le deſir de la gloire, il faut des occaſions pour faire connoître le Héros. Villeroy les deſire, les recherche, les ſaiſit.

La Hongrie devient le théatre de la Guerre. Le Turc enflé de ſes conquêtes, menace avec fierté le nom Chrétien. C'étoit aux François à reprimer la fureur Ottomane. Loüis le Grand envoye à Leopold d'Autriche une troupe d'élite pour porter la terreur de ſes armes juſqu'aux extrémités de l'Orient. Villeroy âgé de dix-neuf ans y marche en ſimple volontaire ; rien ne l'intimide, rien ne l'effraye : un voyage long & pénible, le riſque de l'expédition, la férocité naturelle, le nombre ſupérieur de l'Ennemi. En falloit-il tant pour ébranler un cœur moins intrépide ? Intérêts de Religion, intérêts de Politique, vous captivates de bonne heure toutes les reflexions de Villeroy. Vous le déterminâtes à aller ſoûtenir le nom Chrétien & la gloire de ſa Nation, juſques dans les horreurs du combat le plus ſanglant !

Je parle icy, Meſſieurs, de celui de Saint Gothard, ſur les bords du Raab. Tout l'Empire effrayé des Légions formidables, qui venoient l'attaquer, ſembloit être ſur le point de ſa ruine. Déja l'Infidele ſe flatte d'élever le Croiſſant juſque ſur nos ſaints Temples, il ſe prépare au combat, il croit courir à la victoire. Mais que les projets de ces Madianites furent frivoles & téméraires ! Le Dieu d'Iſraël veilloit ſur les intérêts de ſon Peuple. A peine le Grand Vizir a-t-il paſſé le Raab, & taillé en pieces quelques Régiments Imperiaux, que les François le chargent avec force, mettent en deroute ſon armée & contraignent le plus grand nombre de ſe précipiter dans le fleuve.

Que ne puis-je, dans le Sanctuaire du Dieu pacifique, repréſenter au naturel, & les avantages qu'eurent alors ſur le Barbare ces Forts de la nouvelle Alliance, & le nombre des Victimes que ſacrifia au Dieu de Jacob nôtre jeune Guerrier, dont

le ſang ne fut repandu par la flêche qui lui perça le bras, que pour laiſſer à la poſterité un trait éclattant de ſon courage contre les ennemis du nom Chrétien.

De quoi n'eſt point capable la valeur dans un noble Héros, quand elle eſt ſoûtenuë par une prudence digne des Capitaines de l'ancienne Rome ? La confuſion & la fuite des Infideles annonçent leur deffaite, ils reclament la paix ; & par la bravoure de la Nobleſſe Françoiſe, tout l'Empire ſe voit à l'abri des inſultes de l'audacieux Ottoman.

O France ! Europe entiere, quelle fut ta joye, en apprenant le ſuccès de nos Armes, puiſqu'en diſſipant les juſtes frayeurs de tout le Peuple Chrétien, tu voyois accroître la gloire du fils aîné de l'Egliſe !

C'eſt donc pour de ſi nobles & de ſi juſtes intérêts que Villeroy donna dans ſes prémiers coups d'eſſai, des augures certains de tous les traits de courage qui devoient le ſignaler ſous les yeux du plus grand Roy du monde.

Hâtons-nous de le ſuivre dans toutes les conquêtes de ſon Maître. Déja il ſe diſtingue aux ſieges de Doüay, de l'Iſle, & de Tournay. En Franche-Comté on le voit, quoique Colonel, combattre en ſimple Soldat. Il attaque à la tête de ſes Grenadiers la contreſcarpe de Dôle, il renverſe tout ce qui s'oppoſe à la victoire, il chaſſe l'Ennemi du chemin couvert ; il force l'épée à la main la demi-lune de cette Place, & l'emporte avec tant de bravoure, que les Aſſiegés intimidés, ſe hâtent de capituler, & d'implorer la clémence du Monarque François.

Après un tel exploit, ne penſez pas, Meſſieurs, que Villeroy veüille goûter les douceurs du repos. Non : devenu Brigadier & Maréchal de Camp, preſque dans le même jour, il vole en Allemagne ſous le Vicomte de Turenne ; & après avoir forcé cette Nation altiere d'admirer ſon courage, il revient à la ſeconde conquête de la Franche-Comté, il court à la ſanglante bataille de Senef. Là ſous les yeux du grand Condé, il perce, il enfonce, il renverſe toute l'Infanterie ennemie ; il rappelle la victoire qui ſemble nous méconnoître, & partage la gloire

de cet illuſtre triomphe par une bleſſure dangéreuſe.

Que vous dirai-je encore, Meſſieurs, pour vous faire connoître toute la grandeur de ſon courage ? Dieu des Batailles, c'eſt vous ſeul que j'implore pour célébrer dignement la mémoire de vos Héros ! Suivons le nôtre au ſiege d'Aire, à la levée de celui de Maſtricht par les Alliés, aux priſes de Condé & de Bouchain, où ſa bravoure lui mérita la diſtinction de Lieutenant-Général. Parvenu à ce dégré d'honneur, il médite de nouveaux combats, de nouvelles victoires. Les ſieges de Valencienne & de Cambray, la levée de celui de Charleroy par le Prince d'Orange, la priſe d'Ypres, le ſiege de Namur, la Bataille de Stinkerke : C'eſt dans tous ces lieux que ſes exploits lui mériterent l'eſtime, l'amitié, la confiance du prémier Monarque de l'Univers, qui crût, devoir l'honorer ſans délai de toutes les dignités militaires. *Rex exaltavit eum.*

Avec de tels honneurs, un cœur moins grand que celui du Maréchal de Villeroy, n'eût ſongé qu'à joüir tranquilement du fruit de ſes travaux. Le faîte des grandeurs, quand l'Homme de guerre l'a mérité par ſes actions, preſente quelque choſe de ſi flateur, qu'il eſt difficile de ſe refuſer aux douceurs du repos, qui ſemblent devoir ſucceder aux fatigues d'une longue & pénible guerre.

Non, Meſſieurs, l'inaction, l'oiſiveté, l'indolence, ne paroiſſent aux yeux de Villeroy, que ſous des déhors honteux & indignes du grand Capitaine. Comblé de tous les honneurs militaires, il retourne au Champ de Mars, il porte en Flandre la terreur de nos Armes, Huy ne réſiſte que quelques jours à ſa valeur, il défait à Nervinde toute l'Infanterie des Alliés, il enviſage ſans émotion les dangers les plus évidens, & quoique demonté par un coup de feu, il ne ceſſe de combattre que lorſqu'il ne trouve plus d'Ennemis à vaincre.

De cette victoire ſi glorieuſe, & pour Luxembourg & pour Villeroy, ſuivit encore la priſe de Charleroy : conquête digne de la bravoure & de la vigilance du Héros que nous admirons.

Juſques icy, Meſſieurs, vous avez vû Villeroy ſuivi de la

Fortune, couronné de lauriers, & les partager avec les grands Hommes, qui fûrent ſes modeles dans la guerre. Hâtons-nous de le voir Généraliſſime de nos Troupes, & laiſſer aux ſiecles futurs des traits multipliés d'une valeur & d'une prudence conſommée. Pourront-ils ne pas admirer cette capacité, ce génie ſupérieur qui le diſtinguerent toûjours dans les marches, dans les campemens, dans les lignes, dans les ſieges ? Quel ordre, quelle abondance ne ſçût-il pas maintenir parmi les Troupes, malgré l'aridité des lieux qui devoient abattre le courage, & irriter la licence du Soldat ?

Quelle fut ſon intrepidité au ſiege d'Ath ? Un feu violent & continuël ne peut l'intimider, il ſe montre pluſieurs fois le jour à la tranchée. Icy il fait dreſſer des batteries, là il dirige les attaques ; il ſoûtient tout par lui-même, rien n'échappe à ſa prévoyance. L'Officier & le Soldat ſe diſputent à l'envy les occaſions les plus périlleuſes ; la mort la plus certaine ne peut les effrayer, & à l'exemple du Général, ils ne ceſſent d'affronter tant de dangers, qu'après avoir ſoûmis cette Ville rebelle à ſon prémier Maître.

Cette conquête fut ſuivie d'une Paix glorieuſe à la France ; mais l'envie & la diſcorde rallumérent bien-tôt le feu de la Guerre.

A qui penſez-vous, Meſſieurs, que Loüis le Grand confiera encore le Commandement de ſes Armées ? Qui choiſira-t-il pour l'exécution de ſes vaſtes deſſeins ? C'eſt Villeroy. Il part, il court à la victoire. Tantôt en Flandre, il tient en reſpect un Ennemi fier & ſupérieur ; il deconcerte ſes projets, il le contraint de n'enviſager qu'avec envie toutes nos Places, depuis la Meuſe juſqu'à la Mer, lui oppoſant toûjours, comme un rempart inacceſſible, une valeur & une pénétration dont le monde a peu d'exemples. Tantôt en Italie, il paſſe l'Oglio avec intrepidité, il il ſe rend maître de la Mirandôle, il attaque Chiary avec une vigueur admirée de l'Ennemy, & qui ſembloit devoir réduire la victoire ſous nos Etendarts. A Cremone, il ſacrifie ſa liberté pour le ſalut des Citoyens : aimant mieux, par un trait auſſi

hardi que généreux, devenir la victime d'une perfidie domeſtique, que de les laiſſer par ſon inaction à la merci d'un Ennemi ruſé, qui, malgré ſes ſourdes intrigues, eût la confuſion de s'en voir chaſſé par la bravoure du François.

Ne perdons point de vûe nôtre Héros, ſuivons-le encore à Montenaken ſur la riviere du Beke. Avec quelle vivacité ne fait-il pas le ſiege de Tongres ? Il le réduit en peu de jours ; & malgré la puiſſance de l'Ennemi, le Vaincu eſt obligé de ſe rendre à la diſcrétion du Vainqueur. Avec quel courage ne défend-t-il pas les lignes du Païs de Was ? & ſi les Alliés y trouvent quelques légers avantages, le François n'en eſt-il pas dédommagé & par la force des Lignes d'Anvers (monument éternel de l'habileté de Villeroy,) & par la Bataille d'Eckeren, où les Ennemis virent enlever leurs bagages, leurs tentes, leur artillerie, & périr le plus grand nombre de leurs meilleurs Soldats ?

De tels ſuccès ne faiſoient-ils pas augurer que Villeroy ſeroit toûjours victorieux ? Vous l'eſperiez ainſi, braves & généreux Soldats, qui au milieu des hazards d'une cruelle Guerre, viviez tranquilles ſous les ordres d'un Général plus jaloux de vôtre ſûreté que de la ſienne propre.

Il eſt écrit, Meſſieurs, que la gloire de l'Homme célèbre, quelque légitime qu'elle ſoit, trouve, lorſqu'on y penſe le moins, des bornes qui l'arrêtent, & vous le permettez ainſi, ô mon Dieu ! afin que les Mortels le plus favoriſés de la fortune, ſe reſſouviennent que vous êtes le Dieu des Armées, & que le ſuccès des Battailles eſt toûjours entre vos mains.

Ne le diſſimulons point, Meſſieurs, le courage & la prudence ſoûtinrent toûjours nôtre Héros, mais le ſuccès & la Fortune refuſerent de le ſuivre dans ſa derniere Campagne.

Les paſſions ou les intérêts différens, qui, ſous la couleur d'une généreuſe émulation, remuent quelque-fois les plus grands Capitaines, ſemblerent alterer alors la bonne intelligence de nos Troupes. A Dieu ne plaiſe, que je veüille pénétrer ici dans des myſteres trop ſupérieurs aux lumieres d'un Miniſtre du Temple de la Paix. Je me contente de dire que le même Dieu qui avoit

porté la gloire de nos Armes à ſon dernier periode, voulut en arrêter le cours par cette ſanglante époque, où le Général & le Soldat, quoique deffaits par le grand nombre, donnerent des preuves d'une valeur Romaine, & méritoient tout l'honneur du triomphe, ſi celui qui préſide aux grands événemens, n'eût voulu de nos jours viſiter le Peuple chéri par la diſgrace & l'humiliation.

Ne penſez pas, Meſſieurs, que le ſort des Armes, qui toûjours fût journalier, puiſſe flétrir la gloire du vrai Héros. Il arrive ſouvent que la victoire inconſtante favoriſe le plus heureux au préjudice du plus habile. C'eſt la prudence & l'intrépidité qui immortaliſent le Guerrier aux yeux de l'homme ſage. C'eſt à ces traits que Villeroy ſe fit connoître dans toutes les occaſions. Porus quoique deffait par Alexandre, paroîtra toûjours grand aux yeux de la poſtérité. Villeroy quoique malheureux dans l'idée populaire, ne le fût jamais dans l'eſprit de ſon Roy ; & les faveurs éclatantes dont ce Monarque affecta de le combler aux yeux de toute la Cour, n'annoncent-elles pas que ce grand Prince qui jugeoit ſi parfaitement du vrai mérite, prit toûjours plaiſir de le recompenſer dans Villeroy ? *Rex exaltavit eum.*

Avançons, Meſſieurs : Nous avons vû le grand Capitaine dans l'homme reſpectable que nous pleurons. Ce n'eſt pas aſſez ; il ſe diſtingua encore par ſa ſage politique, & mérita par l'élevation de ſon génie des faveurs bien plus précieuſes que celles qu'il avoit reçûes juſqu'icy. *Statuit ei quæcumque habuit pretioſa.*

SECONDE PARTIE.

SÇAVOIR allier tous les talens différens, c'eſt cet Art heureux & délicat qui n'eſt point donné aux hommes ordinaires. Toutes les conditions ont produit des eſprits celèbres & que nos Peres ont admirés ; mais réunir en ſoy toutes les qualités brillantes qui rendent l'homme parfait, & grand en toutes choſes, voilà, Meſſieurs, ce qui n'eſt point ordinaire, & ce qui doit mériter icy toute nôtre admiration.

Villeroy avoit paru grand dans l'art militaire, il le fut encore dans la ſcience de la politique. Doué d'un eſprit ſupérieur, il fit connoître à ſon ſiecle que le grand Homme penſe toûjours en grand Homme; *Princeps ea quæ ſunt digna principis cogitabit.* * Il ſçavoit que les Grands ont cet avantage, que leur naiſſance fixe leur vocation; qu'étant nés dans la grandeur, ils ne ſont pas faits pour s'éclipſer dans les ténèbres, & que leur vrai mérite, c'eſt d'être au Public & non pas à eux-mêmes.

Avec de tels ſentimens, que ne devoit-on pas attendre du Maréchal de Villeroy ? Peu jaloux des flatteuſes douceurs dont il pouvoit joüir à l'ombre de ſes prémiers lauriers, il s'impoſe la loy de ſervir ſans interruption, & le Prince & le Peuple, en concourant par la ſageſſe de ſes conſeils à la félicité de la Nation.

Loin de lui cette politique ſpécieuſe & intéreſſée, qui abandonne les droits du Sanctuaire à l'intérêt du Prince; qui immole l'honnête homme à l'homme d'Etat; qui ne laiſſe dans le cœur, ny délicateſſe de ſentimens, ny ſcrupule pour le crime, ny goût pour la vertu, ny fermeté pour la deffendre. Affreux mélange de vertus ſimulées & de vices réels, vous n'infectates jamais celui qui dévoila toûjours vos myſtères iniques ! Non, Meſſieurs : Villeroy, ſemblable à ces rochers que les flots les plus impétueux ne peuvent ébranler, ſe montra toûjours dans le Miniſtère, pénétrant, intrépide, équitable, inacceſſible à toutes les paſſions tumultueuſes qui ont coûtume d'agiter & d'amolir l'homme en place & en faveur, quand il eſt ſuſceptible de prévention ou d'intérêt. La gloire du Prince, le bonheur de ſes Peuples, les moyens d'adoucir & de ſoulager l'indigence, ſont les ſeuls reſſorts qui furent capables de remuer l'homme d'Etat que nous regrettons.

Que n'ai-je le tems de rappeller icy toutes les démarches qu'il fit auprès du Monarque, pour ſoulager l'Officier & le Soldat épuiſé, pour recompenſer le vrai mérite, & arrêter l'avidité ſordide de ces hommes voraces, qui, ſous le prétexte quelque-fois équivoque des beſoins de l'Etat, ne ſe font aucune peine de

* Iſaï. 32.

ſacrifier à leur cupidité, les Villes & les Provinces entieres.

Parlez icy, Ville celèbre, Provinces privilegiées, qui ne reſſentites l'autorité de vôtre Gouverneur que par ſes bienfaits. Combien de fois épouſa-t-il vos intérêts contre les envieux qu'excitoit vôtre opulence ? Tantôt à la tête des Finances, il trouve le ſecret de rendre nos Privileges inalterables, & de nous garantir de ces tributs onéreux que la dureté des tems rendoient comme néceſſaires. Tantôt aux pieds du Thrône, il ſe rend l'interprête des triſtes clameurs de la calamité. Par-tout ſon cœur s'attendrit ſur nos beſoins ; il s'empreſſe de les prévenir, & ſes intérêts ne le touchent plus, quand il s'agit des nôtres.

Avec quel zele ne ſe déroba-t-il pas aux douceurs de la Cour, à la preſence d'un grand Roy, dont il faiſoit les plus cheres délices ; pour venir diſſiper dans cette Capitale, ce nuage de tumulte & de confuſion, qu'avoit élevé une Populace indiſcrette & peu docile ?

Quelle conſolation ne reſſentites-vous pas, Meſſieurs, en voyant cet habile Politique faire ceder tout le poids d'une autorité ſupérieure aux tendres mouvemens d'une amitié paternelle ? Sa Patrie lui étoit trop chere, il avoit trop à cœur les intérêts des Citoyens même les plus obſcurs, pour ne leur pas ſervir de bouclier contre les Arrêts d'une Juſtice, que leur témérité devoit rendre inexorable.

Ce n'eſt point en Maître, ce n'eſt point en Gouverneur qu'il parle, qu'il prononce, qu'il décide ; c'eſt en Pere, c'eſt en Ami, c'eſt en Deffenſeur du peuple. Toûjours attentif à le couvrir de ſes aîles, il lui annonce des oracles de paix & de ſageſſe ; la loy de clémence ſe montre ſur ſes lèvres, *os ſuum aperuit ſapientiæ, & lex clementiæ in linguâ ejus* ; * & ſi le droit du Prince & la néceſſité du bon exemple exigeoient du moins une Victime pour effacer l'impreſſion de honte que ſembloit avoir fait réjaillir ſur des Citoyens toûjours fideles, un excès d'indiſcretion & de vivacité dans une Troupe hardie & téméraire ; quelle fut ſa joye & ſon contentement, lorſqu'une puiſſante Reine s'in-

* Prov. 3.

tereſſant pour le coupable, ſuſpendit le glaive qui devoit l'immoler ? [a]

Je ſerois infini, Meſſieurs, ſi je tentois de rappeller toutes les marques du vif attachement, qu'eut le Maréchal de Villeroy pour ces Provinces. Le ſeul titre de Lyonnois fût toûjours à ſes yeux une preſſante recommandation. A la Cour, à la Ville, en tout lieu, n'avez-vous pas trouvé en lui un Ami véritable & deſintereſſé, un Protecteur auſſi zélé que puiſſant ?

Quel ne fut pas ſon empreſſement à vous combler de biens dans toutes les occaſions ? Quelle délicateſſe, quel goût n'a-t-il pas fait paroître dans le choix des Sujets qui ont mérité ſes faveurs & ſa confiance ? Fidele émule des ſentimens de Loüis le Grand, la vertu, le mérite, les qualités de l'eſprit & du cœur furent les ſeuls motifs qui le déterminerent dans la diſtribution des Places ; & pouvoit-il te donner, ô Ville deſolée, un temoignage plus éclatant de ſon attention pour tes intérêts, que de te confier en mourant à l'homme celèbre, au généreux Citoyen dont-il reconnût toûjours la droiture, le zèle, l'habileté & le deſintereſſement ! [b]

Renouvellez, Meſſieurs, vôtre attention : de nouveaux objets doivent la captiver. Un grand Roy honore mon Héros de toute ſa confiance, c'eſt avec lui ſeul qu'il partage & ſes plaiſirs & ſes amertumes ; c'eſt par ſon organe qu'il affecte de s'exprimer, & de diſtribuër ſes graces ; il l'appelle dans ſon Conſeil. Dans ce Tribunal ſuprême, le Maréchal de Villeroy donne des preuves d'un eſprit vaſte & pénétrant ; rien n'échappe à ſes lumieres, la ſcience des tems, les Loix de l'Etat, le bien de la Nation, les intérêts des Puiſſances, les reſſorts les plus ſecrets de la Politique, les intrigues du Courtiſan. D'un coup d'œil, il pénètre toutes les brigues qu'excitent l'envie, la haine, l'avarice. Semblable à ce ſage Miniſtre à qui Pharaon donna toute ſa con-

(*a*) Monſeigneur le Maréchal vint à Lyon en 1714. pour calmer l'émotion qu'avoient excitée les Bouchers, & la Reine de Pologne qui y paſſoit demanda grace pour le coupable.

(*b*) Monſieur le Chevalier Perrichon eſt le dernier Prevôt des Marchands qu'a fait nommer Monſeigneur le Maréchal de Villeroy.

fiance, il ne ſe ſert de l'autorité de ſon Maître, que pour prévenir & ſoulager tous les différens beſoins.

Il connoît toute l'excellence des places qu'il occupe, il les remplit avec honneur, il les ſoûtient avec majeſté ; mais il ne perd jamais de vûe les obligations qui en ſont inſéparables. Partout il ſe fait un mérite de deffendre la bonne cauſe, il explique la difficile, il décide la douteuſe. Bien différent de ceux qui ne donnent à leur Charge que les reſtes d'une oiſiveté languiſſante, il ſe montre vif, exact, laborieux, équitable, ennemi de la flaterie & de la diſſimulation. Il conſerve le droit de ſoûtenir ſans crainte les intérêts de l'innocent & de l'opprimé ; parce qu'il ſçait que l'homme trompeur & diſſimulé ne peut mériter le titre de grand aux yeux des hommes ſages. *Neque fraudulentus appellabitur major.* *

C'eſt cette ſageſſe ſi connuë, cette probité ſi conſtante, cet attachement ſi éprouvé qui determinerent ſon Maître à lui confier par préference tout ce qui lui reſtoit de plus précieux. *Statuït ei quæcumque habuit pretioſa.*

Il faloit à l'Etat un de ces hommes rares & parfaits, qui non ſeulement eût étudié toutes les vertus d'un grand Roy ; mais qui ſçut les inſpirer au jeune Prince qui devoit lui ſucceder. Il ne ſuffit pas d'être né ſur le Trône pour être tout d'un coup embelli des vertus les plus éclatantes. Il faut des inſtructions & des exemples pour former les Souverains de la Terre, & les mettre en état de porter dignement le Diadême.

N'étoit-ce pas dans cette Maiſon illuſtre, où la gloire d'élever ſes Maîtres n'eſt pas moins héréditaire que celle de poſſeder leur confiance ? N'étoit-ce pas dans cette Tribu privilégiée, toûjours chere à la France, que Loüis le Grand devoit choiſir le Gouverneur de ſon arriére-petit-fils ? Et quel homme plus propre à cet important miniſtère que le Maréchal de Villeroy, qui parût toûjours aux yeux de ſon Maître, d'une droiture inflexible, ſi deſintéreſſé, ſi ſage, & ſi verſé dans ces hautes ſciences qui forment les grands Monarques ?

* Iſaï. 32.

Ouy,

Ouy, Meſſieurs, le diſcernement du Prince fait icy toute la gloire de mon Héros. Loin de lui ces brigues ſecretes & artificieuſes, qui font quelque-fois plier les intérêts de la Couronne ſous le poids de la faveur. Sa reputation, ſa grandeur d'ame, la nobleſſe de ſes ſentimens, ſes rares talens, toutes ſes vertus : il n'en falloit pas moins pour déterminer le choix du Prince le plus éclairé qui fut jamais. C'eſt-là, Meſſieurs, ce qui lui ménagea ce ſacré dépôt, ce rare tréſor que le Ciel & la Terre ſembloient comme reſpecter à l'envy. *Statuit ei quæcumque habuit pretioſa.*

Peuple François, avec quelle conſolation ne vis-tu pas l'unique objet de tes eſperances confié à l'homme de ſon ſiecle le plus ſage, le plus intègre, le plus digne de l'amour de ſon Prince ? Et ſi cette préference qui te promettoit un Monarque parfait, fut pour toi l'augure certain d'une félicité durable, n'eſt-elle pas auſſi pour Villeroy, une faveur ſignalée qui élevant ſa gloire au plus haut période, nous met dans l'impuiſſance de la célébrer dignement.

En effet, Meſſieurs, quelque grands que puiſſent être les efforts de l'éloquence dans un ſujet ſi vaſte & ſi intéreſſant ; ils ſeront toûjours inférieurs au récit que fera la poſterité, de l'eſtime, de la confiance & de l'amitié qu'eut toûjours pour nôtre Héros le Prince le plus juſte & le plus pénétrant.

Villeroy parut en grand Capitaine, il ſe conduiſit en ſage Politique ; il joint à ces nobles talens une ſolide pieté, nouvel objet plus digne encore de toute l'affection de ſon Roy. *Fecit eum principem amicorum.*

TROISIEME PARTIE.

LES titres les plus reſpectables ſelon le monde, deviennent inutiles, quand on néglige les vertus qui forment le Héros Chrétien. Il eſt moins glorieux de conquerir des Villes & de gagner des battailles, que de ſe montrer maître de ſon cœur dans les évenemens de la vie. *Melior eſt patiens viro forti, & qui dominatur animo ſuo, expugnatore urbium.**

* Prov. 16.

L'éclat de la mondanité, quelque brillant qu'il paroiſſe, n'eſt qu'une vapeur qui ſe diſſipe. La ſolide gloire eſt celle que fait naître la vertu. Le nom de Héros, quand il n'eſt ſoutenu que par des vertus civiles & militaires, n'eſt grand que pour un tems; mais quand les vertus morales & chrétiennes en relevent le mérite, alors il eſt digne de la vraye immortalité, & par conſéquent des recompenſes de Dieu même.

Qui ſe montra dans nôtre ſiecle plus partiſan de ces maximes ſalutaires, que l'illuſtre Villeroy ? Auſſi Chrétien dans le cœur que pieux dans ſes actions, il fit toûjours de ſa Religion le prémier devoir de ſa vie ; & loin de la faire ceder, comme le commun des hommes, aux maximes d'une politique mondaine, il n'en reconnut d'autre que celle qui eſt établie ſur les loix de l'Evangile. Son deſintéreſſement dans le ſein des grandeurs, ſa fermeté dans les évenemens les plus ineſperés, ſon attention pour tous les beſoins populaires ; c'eſt à ces traits, Meſſieurs, qu'on reconnoît encore le vrai Chrétien en Villeroy.

Les appas de l'opulence ont ſeduit dans tous les tems les hommes les plus diſtingués. L'intérêt trouve des Partiſans juſques ſous le Diadême ; & quelque riche ou puiſſant que l'on devienne, je ne ſçai quelle malheureuſe cupidité nous fait toûjours ſouhaiter de l'être d'avantage.

Villeroy poſſeda de grandes richeſſes ; mais ce ne fut que pour les diſtribuer à pleines mains pour le bien de l'Etat. Il ſçavoit avec le Sage, qu'il n'eſt rien de plus odieux qu'un homme avide de richeſſes ; & qu'amaſſer les tréſors de la terre, c'eſt ſe rendre coupable d'une ſordide iniquité. *Avaro nihil ſceleſtius. Nihil eſt iniquius quàm amare pecuniam.* * Jamais il ne voulut s'enrichir dans ſes Campagnes des contributions qu'autoriſe le droit de la Guerre. Les dépoüilles des ennemis de l'Etat, quelque flatteuſes & ſeduiſantes qu'elles ſoient, ne donnerent aucune atteinte à ſon deſintéreſſement ; & dans toutes les occaſions, il ſe fit une loy de leur faire trouver un tendre Bien-faiteur dans celui qui devenoit leur maître.

* Eccl. 10. Ibidem.

Loin de lui la vaine ſatisfaction de ces hommes, qui n'auroient point de plaiſir à faire du bien, s'ils n'affectoient de le faire valoir avec excès. Que de ſervices n'a-t-il pas rendus, dont il a dérobé la connoiſſance à ceux qui en goutoient les effets ? Il ne voulut dans ſes actions, d'autre fin que l'utilité publique, & d'autre récompenſe que la gloire du bienfait.

Qui jamais pouvoit diſpoſer de la fortune avec plus d'autorité ? Gouverneur de ſon Roy, chéri des Peuples, reſpecté des Grands, admiré des Nations étrangéres, quels biens ne pouvoit-il pas accumuler ? Il n'avoit qu'à ſouhaiter, tout concouroit à le ſatisfaire.

Rappelez icy, Meſſieurs, ce tems que la poſterité regardera peut-être comme fabuleux, ce tems où une fortune auſſi liberale que ſinguliere, invitoit tous les Peuples du monde à venir ſous nos yeux s'enrichir de ſes faveurs. Alors que d'élévations ineſperées ! Un nouveau genre de richeſſes excite l'avidité des grands & des petits ; l'homme pauvre, l'homme derangé arbore tout d'un coup les livrées de l'opulence ; le luxe, le faſte, l'abondance, la proſperité, ſembloient ne ſe communiquer ſans diſtinction, que pour bannir à jamais de tous les états l'indigence & la miſere ; & preſque tous les momens de ces jours ſi beaux, mais ſi courts, ne furent-ils pas marqués par l'époque d'une fortune éclatante ?

Charmes trompeurs, & preſque toûjours victorieux de la cupidité de l'homme, envain tentates-vous d'affoiblir le deſintéreſſement de Villeroy ! Il pénétra dans vos myſtères ; & vos coups ne purent jamais ébranler un cœur auſſi grand & auſſi généreux que le ſien. L'honneur d'élever ſon Maître, & de le former ſelon le cœur de Dieu & des Hommes, le flattoit uniquement ; & ne lui permit jamais d'ambitionner d'autre avantage.

Qu'il eſt beau de le voir, ce nouveau Seneque, inſpirer à ſon Prince, avec une tendreſſe reſpectueuſe, toutes les vertus dont une ame Royale doit être neceſſairement ornée ! Pieté ſincere, grands principes de juſtice, maximes d'un ſage gouvernement, zèle pour la Religion, fidélité inviolable dans les traités, atten-

tion à recompenſer le mérite, amour tendre pour les peuples: ce ſont ces leçons précieuſes qui ont rendu Loüis XV. dès l'âge le plus tendre, le Prince le meilleur & le plus capable de remplir toutes nos eſperances.

Quelle conſolation pour vous, pieux Héros que nous pleurons, d'avoir vû avant que de mourir, comme autrefois le généreux Joyada, tout ce que vos yeux pouvoient deſirer! C'eſt, Meſſieurs, un jeune Joas, que ſes vertus rendent déja l'organe de l'Europe, & l'arbitre de ſes intérêts; parce que ſon ſage Miniſtre l'éclaire de ſes conſeils, & fait éclorre les grands ſentimens que lui inſpira l'homme d'Etat que nous pleurons. *Fecitque Joas rectum coram Domino cunctis diebus quibus docuit eum Joyada.* [a]

O France, que tes allarmes furent juſtes, lorſque tu te troublas ſur le malheur qui te menaçoit! Auriez-vous oublié, Meſſieurs, la conſternation générale qui ſaiſit ce Royaume, lorſqu'une maladie cruelle vint attaquer les jours à peine éclos de nôtre auguſte Maître? Villeroy plus attaché à ſon Roy qu'à lui-même, ſe trouve ſur le point d'expirer de douleur. Ses attentions, ſes veilles, ſes prieres, ſes larmes, tout decouvroit le tendre attachement qu'il avoit pour le Prince. Auſſi zélé que le fût autrefois un Pontife vénérable pour le jeune fils d'Occhoſias, il s'inquiette, il ſoûpire, il conjure l'orage, il attendrit le Ciel, enfin le Prince échappe à la rigueur du mal, que ſon Peuple reſſentoit encore plus que lui-même. Ce jeune Lys reprend ſon prémier éclat. Villeroy deſolé, le François conſterné, reviennent de leur juſte frayeur; une joye générale ſuccede à la triſteſſe; & le Peuple toûjours empreſſé de contempler ſon Roy, ſignale ſon allegreſſe par des tranſports & des acclamations qui font retentir juſques aux nûes, & le nom du jeune Monarque, & celui de ſon Gouverneur. *Plaudentes manu dixerunt vivat Rex.* [b]

Dans de telles circonſtances où toutes les graces ſe preſentent comme d'elles-mêmes, croiriez-vous, Meſſieurs, que Villeroy n'en veut recevoir aucune? Il ne demande rien, quoiqu'il puiſſe

(a) 4. Reg. c. 12. (b) 4. Reg. c. 11.

tout

tout obtenir, il n'a d'autre ambition que celle de manifeſter ſon attachement pour le Roy. Son Prince venoit d'échapper à la mort qui le menaçoit, qu'avoit-il à deſirer ? La vie du Monarque décidoit de la ſienne. Par vôtre grace, ô mon Dieu, ces jours ſi précieux à l'Etat, & ſi chers à l'Egliſe, reprennent leur cours naturel ; Villeroy ſemble renaître ; & ſe montrant alors comme déchargé du poids de ſes années, on le voit developper avec une noble vivacité, aux yeux de ſon Souverain, tous les ſentimens d'une juſte allégreſſe ; & laiſſer à la Religion un monument de ſa pieté, par ce ſacré Cantique que vous faites, Meſſieurs, répéter tous les ans dans nos ſaints Temples, pour la conſervation de nôtre auguſte Maître. *

Que mon Héros fut oppoſé à ces ſentimens avides & toûjours empreſſés de ſaiſir les occaſions de la fortune ! Quelque riante & liberale qu'elle affecte de ſe montrer à ſes yeux, il refuſe ſes faveurs, il ſe croît riche par ſa modération ; il n'étend ſes deſirs qu'à proportion de ſes beſoins ; & il ne reçoit aucune impreſſion de tous ces objets flatteurs qui ſouvent intéreſſent la cupidité de l'homme en place.

Loüis le Grand fût toûjours pour lui ce parfait modèle ſur lequel il ſe regla en matiere de grandeur, de deſintéreſſement & de vertu. Ce Prince le plus heureux de ſon ſiecle, ceſſe de l'être ſur la fin de ſon Regne, & pourquoi, Meſſieurs, ſon Sujet le plus fidele n'auroit-il pas eu comme lui l'avantage de ſe montrer auſſi grand dans les éclipſes de la proſpérité, qu'il l'avoit paru au milieu des grandeurs de la Cour ?

Icy, Meſſieurs, tout va changer de face ; deux grands évenements vont éprouver la vertu du Héros que je loüe. Il voit mourir ſon Roy, on l'éloigne du jeune Prince qui lui ſuccede, & qu'il avoit déja formé dans l'art de gouverner ſagement. Dieu des vertus ! Dieu des tribulations ! à quelle extrémité vouliez-vous donc le réduire ? Quelle épreuve pour un Sujet fidele !

Il eſt des occaſion où le cœur, quelque grand qu'il ſoit, ne

* Meſſieurs de Ville font par Ordre de Monſeigneur le Maréchal de Villeroy, chanter tous les ans un Motet pour remercier le Seigneur de la guériſon de Sa Majeſté.

peut ſe refuſer à la douleur. Les liens de la reconnoiſſance & de l'attachement ne ſe rompent qu'avec violence. Villeroy étoit eſtimé, favoriſé, cheri du prémier Monarque de l'Univers, il a le malheur de le perdre. Hélas ! qui pourroit exprimer vivement icy, la douleur & la triſteſſe que cauſa à ce Sujet fidele la mort d'un maître, d'un bienfaicteur (oſeray-je le dire) d'un Ami qui l'honora de toute ſa tendreſſe, juſques dans ſes derniers moments ! *Et fecit eum principem amicorum.*

Que n'ai-je le tems de rappeller icy ce que Loüis le Grand dit alors d'honorable pour le Maréchal de Villeroy! C'eſt à nos Hiſtoires de l'apprendre à la poſterité; il me ſuffit de dire que la douleur de ces grands Hommes ſi vivement dépeinte dans les Ecritures, n'égala jamais celle que reſſentit nôtre Héros en voyant mourir le plus grand Roy du monde, dont il poſſeda toûjours la confiance & l'amitié par préference. *Et fecit eum principem amicorum.*

Que de reflexions ſalutaires ſe preſenteroient icy à ces Grands qui n'enviſagent d'autre felicité que celle d'une gloire qui paſſe! Il eſt donc vrai, ô mon Dieu ! que la fortune, quelque ſolide qu'elle paroiſſe, n'eſt toûjours qu'un neant & qu'un menſonge à vos yeux. Vôtre Prophête nous apprend que la confiance que l'on a dans les enfans des hommes, n'eſt point à l'abri des révolutions les plus éclatantes, rien ne perſuade mieux la néceſſité d'une autre vie, que la confuſion & la vanité de celle-cy. Il eſt chez les Grands des évenements pleins de myſtères qu'il ne nous eſt pas donné d'approfondir, & que Dieu ne ménage que pour la ſanctification de ſes Êlus.

Ouy, Meſſieurs, Villeroy ſe trouve ſans y penſer dans la diſgrace, mais elle ne peut ébranler ſa vertu. Toûjours grand, toûjours égal, toûjours ſupérieur aux évenemens; ſa Réligion lui fait enviſager, d'un œil ſerein & tranquille, toutes ces viciſſitudes, qui dès l'origine des ſiecles ont mis en ſpectacle, & l'élevation, & la chûte des mortels les plus diſtingués. Il ne s'abandonne point aux inquiétudes, & aux murmures qui développent la foibleſſe des hommes ordinaires, quand ils ſe voyent dans la tribulation.

Les diſgraces deviennent ſouvent le partage des grands Hommes ; & quelque humiliante idée que puiſſent s'en former l'orgüeil & l'amour propre, elles ſont toûjours pour le Héros Chrétien la ſource de la véritable gloire. La fortune peut changer ; mais la ſolide vertu ſçait ſoûtenir. Le grand Homme peut être malheureux dans l'idée populaire ; mais peut-il l'être à des yeux ſains & équitables, quand ſa conſtance n'eſt point deconcertée par la diſgrace ?

Le Maréchal de Villeroy profita de ces momens ſalutaires, pour faire des retours Chrétiens ſur lui-même, & ſe détacher parfaitement de toutes les eſperances mondaines qui pouvoient le flatter. Vaines idées de grandeur & d'autorité, appas ſéduiſants de la faveur, vous ne lui parutes néceſſaires que quand il s'agiſſoit de deffendre la Réligion, & de concourir à l'intérêt public ! Ne l'avez-vous pas vû, Meſſieurs, juſques dans les derniers inſtans de ſa vie, travailler ſans interruption au bien de ces Provinces ? Tantôt vrai Citoyen, il veille à nôtre sûreté, & fait élever ces monumens utiles & ſuperbes, qui, en rappellant à cette Capitale ſon ancienne ſplendeur, la mettent en état de le diſputer aux premieres Villes du monde. Tantôt protecteur des Sciences & des Arts, il donne un azile à la belle Litterature. Il excite l'émulation des Sçavants, il fait revivre ſous nos yeux, cette fiére éloquence de l'Antiquité, qui ſembloit être enſevelie ſous les ruïnes du Temple d'Auguſte ; & en formant, à l'exemple du grand Armand, cette Societé déja celèbre de vrais Academiciens, qui décore cette Capitale, n'en a-t-il pas fait le Sanctuaire de ſes Panégiriſtes ?

Ce ne ſeroit point aſſez, Meſſieurs, pour la gloire de mon Héros, s'il s'étoit borné à des monumens qui déſignent ſon goût pour le vrai, & ſon amour pour la Patrie ; il falloit encore que ſes vertus Chrétiennes appriſſent à nos deſcendants, qu'il ne paroiſſoit grand à nos yeux, que pour l'être à jamais dans l'éternité. Quelle pieté, quelle édification, n'a-t-il pas fait paroître dans tous les devoirs de Religion qu'il rempliſſoit avec zèle ? Combien de fois l'a-t-on vû dans nos Temples avec une noble modeſtie, offrir

à Dieu le Religieux hommage de toutes ſes grandeurs, & reconnoître qu'à lui ſeul appartient tout honneur & toute gloire. *Soli Deo honor & gloria.* [a]

Quelle commiſeration n'eût-il pas toûjours pour les Pauvres, victimes d'autant plus précieuſes à ſes yeux qu'il les enviſageoit comme des membres de JESUS-CHRIST ? C'eſt ſur ces Légions affligées qu'il répand d'abondantes conſolations. Point d'Indigent, point de Malheureux, qui ne trouve en lui une reſſource. *Nec eſt qui ſe abſcondat à calore ejus.* Protecteur de la Veuve, de l'Orphelin, de l'Opprimé, du Mendiant; il ſe rend, comme Job, le pied de ceux dont la fortune eſt chancelante; il devient l'œil de ces Familles deſolées, qu'une déroute imprévûe réduit dans des ténèbres humiliantes. *Oculus fui cæco & pes claudo.* [b]

Rappellons icy, Meſſieurs, ces tems difficiles, [c] où ce Monument reſpectable de la charité de nos Peres ſembloit devoir s'écrouler, & ceder aux traits cruels de l'indigence. Alors retentiſſoient de toutes parts de plaintives clameurs. Les Pauvres ſe conſumoient envain à demander des ſecours, que les Riches n'avoient, ny la volonté, ny peut-être le moyen de leur fournir. Alors, qui le croiroit ! ſe tarirent tout à la fois les principales ſources de leur conſolation. Pere des miſericordes, pouviez-vous oûblier vos Membres deſolés ? Vos Amis ſurvivront-ils à leurs miſeres ? Ouy, Meſſieurs, l'indigence ne fut que le prélude d'une heureuſe abondance. Villeroy devient leur Protecteur auprès du Thrône, il parle, il agit, il ſollicite, il demande, il obtient, & les biens immenſes qu'il a menagés à cet azile, ſeront à jamais pour tous ceux qui l'habitent, un rempart inacceſſible à la miſere des tems & à l'horreur de l'indigence.

Nobles & ſages Oeconomes des reſſources des Pauvres, c'eſt à vous de publier avec éclat, le zèle tendre & empreſſé qu'eût toûjours pour eux ce Héros Chrétien, qui mit toute ſa félicité à procurer la leur. Que ce rare Monument [d] de vôtre gratitude apprene à l'Univers, que la mémoire de l'homme juſte & charita-

(*a*) Ep. Paul. ad Timot. (*b*) Job. 29. (*c*) La maiſon de la Charité où ce Diſcours fut prononcé. (*d*) La Décoration funèbre de l'Egliſe.

ble

ble fût toûjours reverée dans un Temple, que vos Peres ont conſacré à cette noble vertu, qui diſtingue le Chrétien, & qui le conduit à l'immortalité.

Finiſſons, Meſſieurs : que manquoit-il au Maréchal de Villeroy ? Vous l'avez vû grand dans la Guerre, ſage dans la Politique, vrai dans la Pieté, ce n'eſt point aſſez, il faloit encore que pour ſe purifier devant le Seigneur, il reſſentit tout le poids de l'infirmité humaine ſans en être accablé. Ouy, Meſſieurs, quelque vives que fuſſent les douleurs fréquentes qui l'éprouverent dans ſes dernieres années, il parut ſupérieur à ce qui déconcerte & montre au naturel les hommes ordinaires. Son eſprit ſe ſoutint dans le même dégré d'élevation, il le conſerva grand, vif, profond, inalterable juſqu'au dernier moment. *Uſque in ſenectutem permanſit illi virtus.* [a]

Quel ſpectacle plus conſolant pour la pieté ! On le voit comme un autre Eléazar, ſur ſon lit de douleur, reclamer ſans interruption la miſericorde éternelle, ſouffrir avec une patience magnanime la rigueur de ſes peines, & offrir au Seigneur avec confiance, en expiation de ſes pechés, toute la violence du mal qui le dévore ; *Duros ſuſtineo labores, libenter hæc patior.* [b] Il n'eſt point frappé de ces timides frayeurs que cauſe pour l'ordinaire, dans un âge avancé, l'image d'une mort prochaine, & que rien ne peut éluder. Il la voit s'approcher avec une grandeur chrétienne. *Spiritu magno vidit ultima.* [c] Il avoit ſervi ſon Roy dans le tems, il alloit bénir ſon Dieu dans l'éternité.

L'on n'eût pas beſoin de ménagement pour le préparer aux remedes de la Foy, objets ſi effrayants pour ces Grands de la terre, qui juſques dans leurs derniers moments ſe laiſſent encore éblouïr du fantôme de leur grandeur. Non, Meſſieurs, il prévient tous ceux qui l'environnent, il les conſole, il les raſſure, il arrête leurs pleurs, il calme leurs allarmes, *Conſolatus eſt lugentes.* [d] Et ſe montrant avide du Pain des Forts, il le demande, il s'en nourrit, & y trouve ſa vraye & unique conſolation.

Que ne puis-je, Meſſieurs, rappeller tout ce qu'il dit d'édi-

(a) Eccl.46. (b) 2.Macc.c.6. (c) Eccl.48. (d) Eccl. 48.

fiant, & de touchant dans les derniers momens de ſa vie ! Vous verriez ce nouveau Mathathias, peu touché des horreurs de la mort, s'exprimer encore avec cette noble fermeté qui lui fut ſi naturelle, & que les ſoûpirs & les ſanglots d'une Famille en pleurs ne peuvent amollir. Alors s'élevant au deſſus de lui-même, il parle, il exhorte, il developpe ces beaux ſentimens qui l'avoient toûjours diſtingué des autres hommes. La crainte du Seigneur, le zèle de la Religion, le ſervice du Roy, le bien de l'Etat, l'amour de ſa Patrie, l'union, la paix domeſtique, c'eſt le Teſtament qu'il dépoſe dans l'eſprit & dans le cœur de ſes illuſtres Enfans. *Nunc ergò, ô filij, æmulatores eſtote legis.* [a]

Dieu des miſericordes ! pûtes-vous ne pas vous attendrir par la vive confiance qu'eût toûjours en vos bontés l'homme celèbre que nous pleurons ? Les épreuves que vous lui ſuſcitates, ne nous ſont-elles pas un préſage certain de la felicité que vous lui prepariez ?

C'eſt, Meſſieurs, dans cette eſperance Chrétienne qu'il expire, laiſſant à toute la Nation, le ſouvenir conſolant de ſon courage, de ſa ſageſſe, & de ſa Religion. *E vitâ diſceſſit univerſæ genti memoriam virtutis & fortitudinis relinquens.* [b]

Grand Dieu, Dieu de bonté, Dieu des conſolations, tant de vertus, tant de rares talens dont vous avez orné cette grande ame, ne ſe réuniront-ils pas à leur principe ? Tant de larmes verſées ſur ſes reſpectables cendres, ne pourront-elles pas les purifier à vos yeux ? Un jeune & vertueux Monarque qui s'attendrit ſur la mort d'un illuſtre vieillard, des Princes, des Grands qui le regretent, des Amis qui le pleurent, une Ville, des Provinces entieres qui portent juſqu'au Ciel leurs lugubres accents, un Noble & reſpectable Pontife [c] qui offre avec ferveur le Sacrifice de la paix & de l'expiation, une foule de Pauvres qui reclament leur Bienfaicteur : en faut-il davantage, ô mon Dieu, pour temperer vôtre juſtice, & reveiller vôtre miſericorde ? *Exurge Domine, ne repellas in finem.* [d] Vous nous avez, il eſt vrai, vivement affligés, la mort impitoyable nous a ravi nôtre Ange tutelaire, c'eſt ce triſte ſou-

(a) I.Macc.c.2. (b) II.Macc.c.7. (c) Mr.le Comte de Damas Officiant. (d) Pſalm.43.

venir qui excite en nous la plus vive douleur. Hâtez-vous donc de la calmer, daignez vous reſſouvenir de l'affliction de vôtre Peuple, & du ſein de vôtre miſericorde, verſez ſur nous le tréſor de vos graces.

Raſſûrons-nous, Meſſieurs, le Dieu des conſolations eſt propice à nos vœux, le digne fils de Villeroy, héritier de ſon eſprit & de ſes vertus, ne ſuccede à ſon Pere que pour perpétuer nôtre félicité. C'eſt en lui que nous trouvons encore un Pere tendre, un Ami généreux, un Protecteur zélé, & un Défenſeur de nos droits.
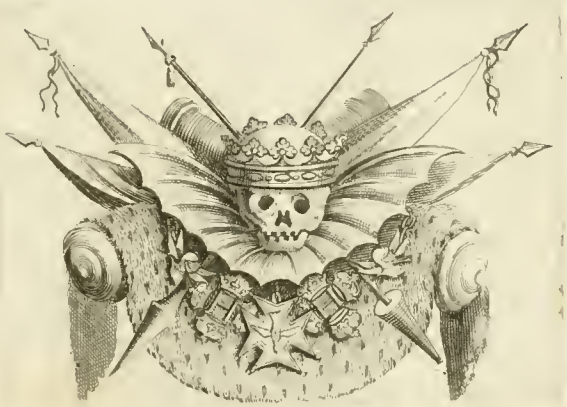
Grace à la Divine miſéricorde, grace à l'équité de nos Rois, l'illuſtre nom des Villeroys ſera toûjours dans la bouche de nos Neveux; & leurs Deſcendants paroîtront à jamais dans ces climats, pour y recevoir les hommages que mérite la ſolide vertu.